

Covoiturage domicile-travail : comment passer à l'échelle ?

Après s'être démocratisé sur les longues distances, le covoiturage se développe désormais sur les trajets domicile-travail et pourrait être une des solutions de la Smart City pour réduire la congestion, les pollutions et améliorer la qualité de vie des citoyens. Le principal enjeu du covoiturage pendulaire est l'atteinte d'une « masse critique », c'est-à-dire la constitution de réseaux locaux suffisamment denses pour apporter aux covoitureurs des trajets sans détour et de la flexibilité horaire. Mais comment passer d'une échelle locale à une échelle nationale et avoir un impact macroscopique sur les agglomérations ?

I. WayzUp : l'application du covoiturage domicile-travail

Depuis 4 ans, WayzUp développe une **solution de covoiturage spécifiquement repensée pour les trajets domicile-travail** avec une application mobile permettant de trouver des covoitureurs sans changer ses habitudes de trajets, de s'organiser en cas d'horaires variables et de partager facilement ses frais.

Pour créer des réseaux de covoiturage locaux, WayzUp s'appuie sur les **entreprises des grandes zones d'activités**, qui proposent le service à leurs collaborateurs. En quelques semaines se créent des réseaux très denses où en moyenne **8 salariés sur 10 trouvent des covoitureurs « porte-à-porte »** pertinents.

WayzUp compte aujourd'hui 30 grandes entreprises partenaires sur 10 zones d'activités. Plus de **60.000 trajets sont proposés quotidiennement** sur le réseau WayzUp partout en France.

II. Atteindre des « masses critiques » locales

Le principal enjeu du covoiturage pendulaire est l'atteinte d'une « masse critique », c'est-à-dire la constitution d'un réseau suffisamment denses pour apporter aux covoitureurs des trajets sans détour et de la flexibilité horaire.

De nombreuses collectivités et entreprises se sont heurtées à cette problématique, en finançant ou développant des plateformes de mises en relation, qui faute d'un nombre d'inscrits suffisant, n'ont jamais atteint de « masse critique », ne générant ainsi qu'un nombre très faible de mises en relation.

Application « ouverte »
conçue pour
le domicile-travail

+

Cercle de confiance
des entreprises
partenaires

+

Méthodologie
d'accompagnement
au changement

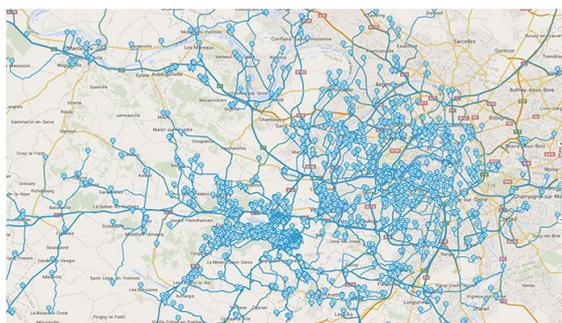
=

Masse critique locale de covoiturage

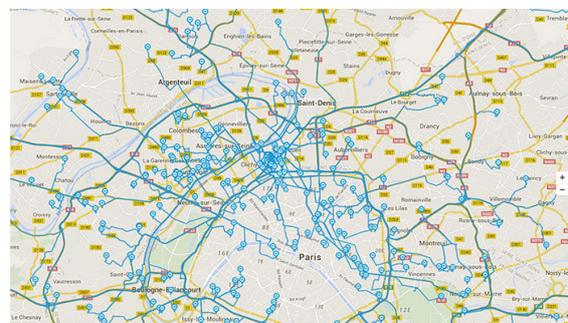
1. **L'application mobile** doit répondre précisément aux freins et attentes des salariés pour leur permettre de se projeter dans un usage quotidien du covoiturage et ainsi générer un maximum d'inscriptions. Le fait d'ouvrir l'application au grand public - et ne pas la restreindre aux entreprises partenaires - permet de multiplier les chances de mises en relation.
2. **Les entreprises partenaires** permettent de créer un cercle de confiance, primordial pour générer, au-delà de la mise en relation, un nombre important de passages à l'acte. Le fait de se reconnaître entre collègues ou entre salariés d'entreprises voisines est en effet un élément de rassurance déclencheur du premier covoiturage.
3. **La méthodologie d'accompagnement** au changement permet quant à elle d'évangéliser la pratique du covoiturage et de l'inscrire dans la durée. Celle-ci passe par différents leviers d'animations et de communications spécifiques mais aussi par une intégration dans les processus et la vie de l'entreprise.

Cette équation nous a permis d'atteindre **des masses critiques locales de covoiturage sur l'ensemble de nos réseaux inter-entreprises**, où en moyenne 8 inscrits sur 10 trouvent des covoitureurs « porte-à-porte » sur leur trajet et à leurs horaires.

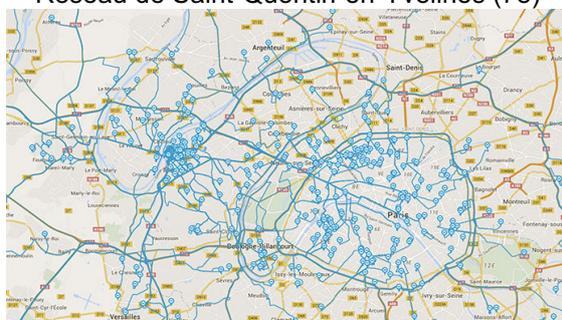
Pour atteindre cette densité de trajets, **10% à 30% des salariés de nos entreprises partenaires** sont inscrits et proposent leurs trajets sur WayzUp. S'y ajoutent également les utilisateurs « grand public », ne faisant pas partie des entreprises partenaires et s'étant inscrit à titre individuel.



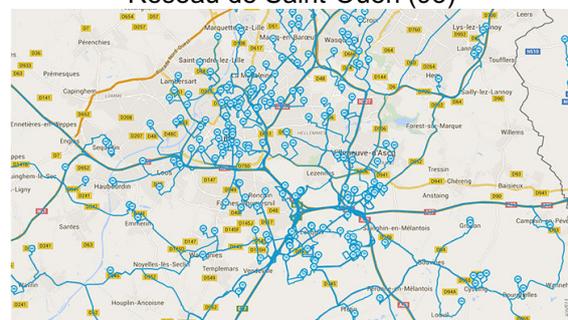
Réseau de Saint-Quentin-en-Yvelines (78)



Réseau de Saint-Ouen (93)



Réseau de Rueil-Malmaison (92)



Réseau de Lesquin (59)

*Réseaux inter-entreprises locaux
(trajets arrivant tous les jours entre 6h et 10h)*

III. Des « masses critiques » locales à un réseau national

Dès lors, comment passer de masses critiques locales à un réseau national, pour faire du covoiturage pour aller au travail une réalité dans toutes les entreprises de France ?

Nous l'avons vu, la création de masses critiques locales nécessite d'impliquer fortement les entreprises d'un territoire. Il faut en effet les convaincre de l'intérêt de développer le covoiturage auprès de leurs collaborateurs puis les engager dans la durée pour que le changement d'habitude des salariés puisse s'opérer. Schématiquement, il faut donc les démarcher « une à une » pour les faire adhérer.

Comment couvrir alors rapidement l'ensemble du territoire ?

1. Via un réseau de partenaires issus de l'écosystème de la mobilité en entreprise

Depuis le début de notre aventure, nous entretenons des liens privilégiés avec les acteurs de la mobilité en entreprise : cabinets de conseil en mobilité, collectivités et CCI, opérateurs d'autopartage, opérateurs de vélo-mobilité, opérateurs de non mobilité (coworking, télétravail), etc.

Nous avons récemment signé des partenariats majeurs avec deux d'entre eux :

- **Bemobi**, nouvelle marque dédiée à l'éco-mobilité du Groupe La Poste, qui regroupe ses expertises en conseil, formation, gestion de flotte et mobilité collaborative (article La Tribune du ...)
- **ALD Automotive**, filiale de la Société Générale, leader européen de la location longue durée et de la gestion de parcs automobile (CP du ...)

Pour les partenaires, il s'agit de proposer à leurs clients une plateforme technologique et une méthodologie de déploiement du covoiturage qui ont fait leurs preuves en entreprise.

Pour WayzUp, il s'agit d'accélérer son implantation dans de nouvelles entreprises et de créer de nouvelles masses critiques locales, en bénéficiant de la puissance commerciale et de l'expertise de partenaires de premier plan.



Bemobi, marque du Groupe La Poste



ALD, filiale du Groupe Société Générale

2. Grâce à l'obligation légale de réaliser des Plans de Mobilité

Les nouvelles implantations seront accélérées par l'obligation légale pour tous les établissements regroupant plus de 100 salariés sur un même site et situées dans le périmètre d'un Plan de Déplacements Urbains (PDU) d'avoir réalisé au 1er janvier 2018 un Plan de Mobilité (ex Plan de Déplacements Entreprise ou PDE).

Le Plan de Mobilité vise à diminuer la part de la voiture individuelle dans les déplacements des collaborateurs, en se fixant par exemple des objectifs pour développer la pratique du covoiturage lorsque cela est pertinent.



WayzUp est d'ailleurs adhérent de la **Fédération des Acteurs des Plans de Mobilité** (FAPM), association créée en 2016 par [Bruno Renard](#) et qui se positionne comme un interlocuteur privilégié auprès des entreprises et institutions pour le déploiement des Plans de Mobilité sur le territoire français.

Afin de faire **de cette obligation légale une opportunité RH pour les entreprises**, WayzUp sera un contributeur actif de la FAPM. Nous y apporterons nos retours d'expérience terrains et chiffrés pour mettre en avant les résultats des meilleurs Plans de Mobilité et défendrons auprès des pouvoirs publics l'intérêt de cette mesure pour le développement du covoiturage pendulaire à l'échelle nationale.

3. En partenariat avec les AOM et les territoires

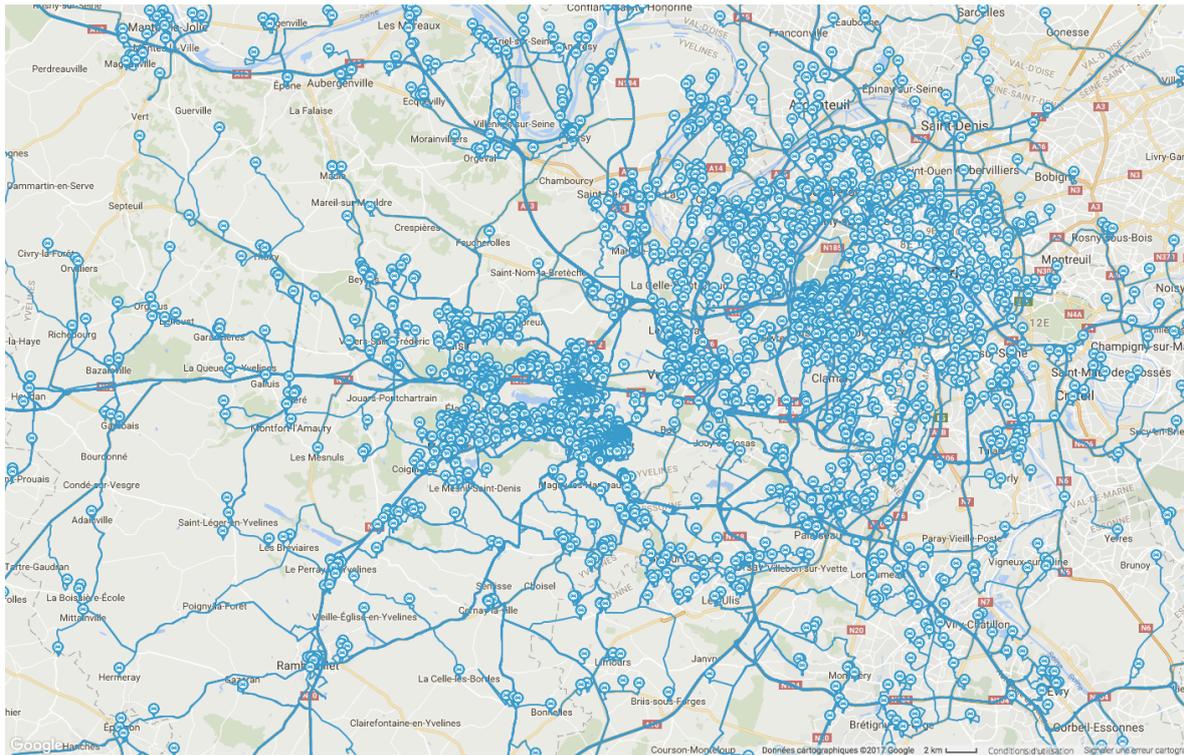
Les collectivités, notamment celles qui ont le statut d'AOM (Autorité Organisatrice des Mobilités) ont également un rôle décisif à jouer pour constituer sur leurs territoires des masses critiques de covoiturage et ainsi en améliorer l'attractivité économique et la qualité de vie pour les citoyens.

C'est pourquoi sur les territoires, **WayzUp est partenaire des collectivités**. Nous leur apportons notre expertise et la force commerciale nécessaire pour **fédérer les entreprises du territoire** pour y créer des réseaux de covoiturage dense. Nous effectuons un travail d'identification des bons interlocuteurs et de lobbying pour qu'un maximum d'entreprises trouvent leur intérêt à rejoindre la démarche. La collectivité peut ensuite valoriser les résultats obtenus auprès de l'ensemble des entreprises et habitants de son territoire qui bénéficient de la masse critique ainsi créée.

De plus, les entreprises réunies par WayzUp autour du covoiturage peuvent également constituer une première étape vers un Plan de Déplacements Inter-entreprises (PDIE), que la collectivité reprendra à son compte pour développer auprès des entreprises ses politiques publiques en matière de mobilité.

À titre d'exemple, WayzUp travaille depuis maintenant 3 ans avec la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (CASQY) pour y développer le covoiturage pendulaire.

- Plusieurs entreprises majeurs partenaires, dont le technocentre de Renault, le campus technologique du Crédit Agricole et le siège d'Europcar
- 2.500 salariés proposent leur trajet quotidiennement sur le territoire
- 90% des inscrits trouvent des covoitureurs « porte-à-porte » sur leur trajet et à leurs horaires
- 75% des inscrits ont plus de 4 propositions, leur permettant de repartir le soir à l'heure qu'ils souhaitent
- Le report modal vers le covoiturage a pour origine la voiture individuelle dans 2/3 des cas, participant activement à la diminution de nombre de voitures



*Réseau WayzUp de Saint-Quentin-en-Yvelines
(trajets arrivant tous les jours entre 6h et 10h)*

IV. 2017 : année de la démocratisation du covoiturage pendulaire ?

Le covoiturage pendulaire est prêt à connaître un fort développement :

- L'équation pour créer des masses critiques locales a été démontrée
- Les acteurs de l'écosystème se structurent et unissent leurs forces
- Les Plans de Mobilité, les pics de pollutions à répétition et la hausse du prix des carburants sont autant d'opportunités à saisir pour changer les comportements

Notre objectif chez WayzUp est de faire du covoiturage un véritable moyen de transport, au même titre que le transport en commun ou que la voiture individuelle, avec le même niveau de flexibilité et de confort que la voiture et utilisée par les 30% de salariés qui se déclarent aujourd'hui prêts à covoiturer pour aller travailler. En route !

À propos de l'auteur



Julien HONNART est Président & Fondateur de WayzUp, premier réseau de covoiturage domicile-travail en France. L'application mobile WayzUp permet aux salariés de trouver leurs covoitureurs sans changer leurs habitudes de trajet, de s'organiser facilement en cas d'horaires variables et de partager leurs frais équitablement. Pour créer des réseaux de covoiturage locaux, WayzUp s'appuie sur les entreprises des grandes zones d'activités, qui proposent le service à leurs collaborateurs. En quelques semaines se créent des réseaux très denses où en moyenne 8 salariés sur 10 trouvent des covoitureurs pertinents.

Julien est ingénieur de l'INSA de Lyon et diplômé d'HEC Paris. Avant de créer WayzUp, il a étudié et travaillé en France, en Allemagne, à Singapour et aux Etats-Unis. D'un projet étudiant sur l'automobile connectée récompensé en 2010, Julien développe pendant 3 ans sa vision de l'automobile et de la mobilité durable au gré de ses rencontres. C'est après une expérience dans une startup californienne de la Silicon Valley qu'il décide de se lancer dans l'entrepreneuriat en créant WayzUp.

<https://fr.linkedin.com/in/julienhonnart>